



Edito du Maire

Chers Hauvillais et Hauvillaises

Je suis enthousiaste de travailler pour la commune et d'améliorer la vie de chacun, tous les jours.

En tant que Maire je suis heureux d'accueillir Madame Caron, Monsieur Eudeline et leurs enfants qui ont repris l'épicerie bar de Monsieur et Madame Delaune contribuant ainsi au dynamisme de notre village.

Nous avons organisé le 14 juillet. Le beau temps et le travail de tous les conseillers ont contribué au succès de cette journée.

Des travaux dans l'école ont été faits durant l'été, en partie par la commune et pour le reste par le pôle des savoirs, afin que les enfants entrent dans des locaux et des extérieurs accueillants.

L'inauguration du jardin pédagogique a été une belle journée et le troc-plantes organisé par le pôle des savoirs est un événement à renouveler.

L'énergie du comité des fêtes a permis à tous de profiter d'une St Paterne animée, joyeuse. Merci à eux.

Des projets de sécurisation dans la commune sont en cours, mais demandent des études approfondies.

Un fleurissement est à venir très prochainement : ce projet me tient à cœur ainsi qu'au pôle des savoirs et aux bénévoles qui veulent voir leur village fleuri.

Je vous remercie de participer à la vie de notre commune au travers des différents projets que nous mettons en place avec les associations Hauvillaises. Merci de continuer à venir nombreux à chaque manifestation afin qu'Hauville reste un village dynamique.



Le troc plantes



Fleurissement



La Saint Paterne

Les 30 ans du moulin.

C'est sous un temps mitigé que la fête des moulins s'est déroulée dans notre commune le Dimanche 15 Juin 2014. En effet, au pied de notre majestueux moulin de pierre datant du treizième siècle s'est passé dans la bonne humeur une journée de fête pour célébrer les trente ans de la réhabilitation du moulin. L'association du moulin de pierre, créatrice de cette fête en 1989, jointe par l'association du Bois d'Ennebourg, groupe folklorique et l'association de l'Épi ont tout mis en œuvre pour nous faire passer une bonne journée, nous invitant à diverses activités comme à la fabrication de beurre à la main, dévoilant tous les secrets de cette recette, en mettant en marche une ancienne moissonneuse batteuse. Le vent fut assez généreux, ce qui permit de faire tourner le moulin. À cela s'ajoute une exposition de différents tracteurs anciens, remontant de la seconde guerre mondiale. De plus, de nombreux producteurs locaux présentaient et vendaient divers produits comme du miel, des paniers en osier et plus encore. Durant toute la journée, des bénévoles, en tenues normandes ont servi de quoi se restaurer et se rafraîchir.



L'argent récolté permettra de maintenir en état le site et d'ouvrir à tous les portes de ce bel endroit.

L'association rappelle que les personnes souhaitant rejoindre l'équipe de bénévoles déjà en place et faisant un travail considérable tout au long de l'année sont les bienvenues.

Si vous souhaitez visiter ce lieu, le moulin est ouvert à tous de 14h30 à 18h30 tous les jours pendant les mois de Juillet et Août.

Nous rappelons également que s'est déroulée le 2 Août de 14h30 à 18h30 et le 3 Août de 10h30 à 18h30 la fête médiévale du village où ont été regroupées diverses activités et démonstrations, nous replongeant dans cet univers.

Le 14 juillet

Il faisait beau,

Les tables étaient installées dehors, sur le parking de la salle des fêtes.

Dans une super ambiance guinguette et un décor patriotique.

Vous l'avez deviné : c'était le 14 juillet... pour renouer avec la tradition !

A remettre avec plus de pub donc plus de monde : déjà 130 personnes cette année, pas mal !!!

Bravo aux organisateurs !

A l'année prochaine ?

Christine et François Grandou



Le Bar des amis

Maire-Claire est partie... et avec elle sans doute une page de l'histoire de notre village se tourne.

Toujours à l'épicerie ou au café, elle vous accueillait avec le sourire vous donnant des nouvelles des uns et dans autres à Hauville. Aujourd'hui Jean Pierre et elle ont bien mérité de profiter de leur temps, de leurs enfants et petits enfants. Nous vous souhaitons donc à tous les deux une bonne et heureuse retraite !



Marie-Claire est partie mais ... c'est Claire qui suit.

Claire Caron et David Eudeline ont repris le café -épicerie de notre village. Vous pourrez donc toujours compter vous approvisionner chez eux en légumes, conserves, vous arrêter pour prendre un café, acheter vos cigarettes, et bientôt acheter vos timbres poste et nous ne vous le souhaitons pas, vos timbres amende.

Dans peu de temps, ils mettront en place une livraison à domicile. Ils envisagent dans un futur proche de mettre à votre disposition quelques produits bio puis des produits locaux (crème, fromages, viandes).

Les nouveaux commerçants vont engager des travaux de rénovation mais en gardant l'esprit de l'épicerie de campagne.



Chacun a déjà pu apprécier le sourire et la gentillesse de Claire et de David. Nous leur souhaitons à eux et leurs enfants, la bienvenue à Hauville.

Et nous vous incitons si vous ne les connaissez pas déjà, à pousser la porte du petit café-épicerie... il est ouvert de 8 à 20 h, 7j/7j !

La Boulangerie

Depuis 11 ans, Jérôme est installé à Hauville et nous régale de son bon pain.

Notre boulanger. Jérôme qui à l'amour de son métier n'aime pas vous vendre le pain de la veille. Alors il vous propose de retenir votre pain. Il pourra vous servir bien sur la « Hauvillaise », sa spécialité : un pain fait de farine d'orge, de malte, seigle, froment, de graines de tournesol torréfiées qui lui donnent son goût particulier de noix.

Il propose également le pain de campagne, la baguette aux céréales, la multifruits...Le secret du bon pain réside dans le temps de fermentation. Jérôme laisse la pâte reposer 8h alors qu'aujourd'hui les boulangers la laisse reposer plutôt 4h. C'est ainsi que le pain ne sèche pas. Vous pouvez également vous fournir chez lui en croissants, pains au chocolat, brioches, baguettes viennoises.



Il existe également une large gamme de gâteaux de toutes sortes... ne vous arrêtez pas à ceux exposés : il peut confectionner pour vos repas, vos fêtes de famille, baptême, mariage, communion un St Honoré, un Paris Brest, des mousses aux fruits, des mousses au chocolat, la feuilletine, des mousses au caramel, nougat, pistache, des galettes des rois, des pièces montées...

Tout est fabriqué sur place, c'est la fierté de notre boulanger ! A Pâques, il fait ses moulages de chocolat et propose à Noël des boîtes de chocolat.

Ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 19h00 et le dimanche jusqu'à 13h30, Jérôme vous attend !

Anne de Vaublanc et Marie-Thérèse Michaud

La magie des histoires.

Aujourd'hui encore, c'est sous un soleil timide que c'est passé un agréable moment au parc de jeu de la commune. En effet, petits et grands répondaient présents à l'animation lecture de ce mois de juillet, proposée par l'association de la bibliothèque. Entre quelques arbres et sur des couvertures ça et là, tous écoutaient avec la plus grande attention Lucie Le Rue. Entourée de peluches, de caisses remplies de livres. C'est sur une petite chaise en osier que notre conteuse commença la lecture.



Bientôt, la magie des contes opéra. Lucie tira en premier de sa boîte une histoire intitulée *La Petite taupe qui voulait savoir qui lui avait fait sur la tête*. Après quoi, elle continua avec un livre particulier portant le nom de *Le livre*. Ce dernier amena tour à tour tous les enfants à secouer, remuer, appuyer sur les pages pour voir bouger, disparaître, grossir des points colorés. Enfin, c'est avec *Rabounia*, la petite sorcière que notre conteuse acheva la lecture.

Avec le sourire, Lucie nous explique que faire la lecture aux enfants c'est comme «faire une dissert'», il faut une bonne introduction pour captiver, intéresser les enfants dès le début, puis un développement et enfin, une conclusion qui permet de refermer le livre, de terminer l'histoire.

Comme tous les étés, l'association de la bibliothèque, datant de 1998, propose deux lectures estivales. Une se déroule en Juillet, la seconde en Août. Lucie a eu également le plaisir, en ce mois d'Août, de vous accueillir, petits et grands, au moulin de pierre de notre commune pour la seconde lecture qui cette fois-ci a été suivi d'un goûter.

Emilie Levesque

Informations supplémentaires pour les dévoreurs de livres : nous rappelons que la bibliothèque est ouverte tous les jours pendant l'année ainsi que deux jours pendant les vacances.

Année : Lundi et vendredi: 16h30-18h15

Mardi et jeudi: 16h30-17h15

Mercredi et samedi: 11h-12h15.

Pendant les vacances: Mercredi-Samedi: 11h-12h15.



Festival « Lecture à voix haute »

Le 23 Novembre la bibliothèque participera au festival « Lecture à voix haute » Avec la Compagnie Catherine DELATTRE, qui présente Les contes de Maupassant A 15H à la bibliothèque.

La bibliothèque accueille les tout petits tous les 1^{er} mardi du mois.

Les 5 et 6 décembre Hauville participera au téléthon

Les anciens organisent des actions le 5 décembre.....

Le 6 décembre le pôle des savoirs vous attend salle des fêtes de 10h à 18h pour une journée ludique et sportive, avec des activités de jeux scrabble, jeux de dame, jeux d'échec, de cartes.....mais aussi pingpong, billard, baby-foot, badminton....

Un droit d'entrée de 2€ au bénéfice du téléthon et la vente de boisson et gâteaux.

Il vous sera également proposé de déposer pour 1€ votre vœu pour la nouvelle année dans le magnifique « arbre à vœux ».

Balade des vieux moteurs.

Chaque année depuis 2003, le dernier week-end de Juin, l'association l'Epi qui s'adresse aux passionnés de vieux tracteurs organise la «Balade des vieux moteurs».

Cette année, elle ne regroupait pas moins de 84 tracteurs pour un périple de 104 kilomètres sur une durée de deux jours.

Le départ était fixé à 13h le samedi du «Hang'arts» de l'Epi à Bouquetot, juste après un petit casse-croûte pour la route.

Le convoi de plus de trois kilomètres est passé à Hauville vers 14h puis, par des chemins de traverse, a emprunté le Pont de Brotonne.

C'est sous une bonne averse que nos courageux conducteurs sont arrivés à Allouville Bellefosse en fin de journée, accueillis par l'association Caux-Retro pour un repas bien mérité et «pas d'abandon de véhicules SVP!».

Le lendemain, départ sous la pluie battante à huit heures pour une pause repas à l'abri dans les locaux de l'usine DEHONDT, gracieusement mise à disposition pour l'occasion par le patron compatissant...pour nos courageux chauffeurs trempés. Il ne fallut pas moins de deux heures et quatre voyages au bac de Quillebeuf pour faire traverser ce convoi exceptionnel de 84 tracteurs. Le retour pour ce parcours, le plus long depuis 2003, s'effectua sans encombre par Trouville la Haule et Aizier pour une arrivée bien tardive, fatigués, transis, mais...contents ! Quelle épopée !!



Merci à Liliane, Lionel, Françoise et Roger pour leurs collaborations... Emilie Levesque et Monique Gaillard

CLUB BOULES

L'association du club de boule de HAUVILLE regroupe 15 membres. La composition du bureau est : Présidente Yolande Le Gosles, Trésorier Julien LEVIEL, Secrétaire Raymonde METAIRIE

L'association organise 5 concours par an ouverts à tous en AVRIL – MAI – JUIN –SEPTEMBRE et OCTOBRE

Prévisions 2015

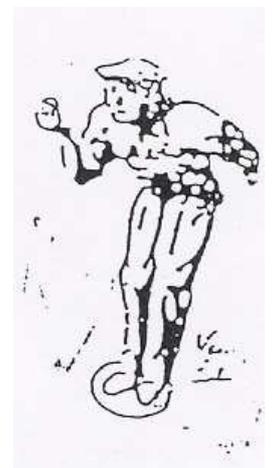
Loto le 15 janvier à la salle des fêtes

1^{er} trimestre 2015 : assemblée générale : bilan, renouvellement du bureau.

L'association recherche de nouveaux membres pour renforcer l'équipe actuelle, et pour éventuellement accepter de prendre des responsabilités.

L'association remercie tous les bénévoles qui nous aident lors des manifestations.

La présidente Mme Le Gosles Yolande



CLUB DE L'AMITIÉ D'HAUVILLE

Le Club de l'Amitié remercie Monsieur le maire et son Conseil Municipal pour la disponibilité de la salle des fêtes ainsi que l'aide accordée, ce qui nous permet de réaliser de nombreuses activités au cours de l'année : *Repas – voyages – jeux et autres.*

Nous nous réunissons tous les quinze jours le mardi de 14 à 18 heures autour de divers jeux (scrabble, dominos, etc.) et fêtons les anniversaires. En moyenne, trente-cinq adhérents y participent.

Au premier semestre, nous avons organisé : la galette des Rois – une coïchée – une sortie à Meaucé « Cochon grillé » - un repas vente.

Selon l'habitude, le Club de l'Amitié était présent à la foire à tout à la Saint Patern le samedi 27 septembre 2014 pour proposer : brocante – enveloppes surprises – gâteaux.

Agenda du 4^{ème} trimestre :

Mardi 28 octobre	repas de l'Amitié pour les membres
Samedi 29 novembre	concours individuel de coïchée
Vendredi 5 décembre	après-midi jeux au profit du Téléthon
Mardi 16 décembre	repas de fin d'année suivi d'un loto
Toute personne, souhaitant nous rejoindre, sera bienvenue.	

Pour le Club de l'Amitié, La Présidente, Monique Masson

Le Théâtre de Hauville



En 2013/2014, nous avons joué 8 fois « **On choisit pas sa famille** » devant environ 1000 spectateurs à : Hauville, Bourgheroulde, Gouy (76), Raffetot (76), Honguemare et Bouquetot.

Merci à Laurent notre metteur en scène qui nous permet le plaisir de faire du théâtre.

En 2015

Le Théâtre de HAUVILLE
Présente

Piège de people

avec en scène
Laurent GOT

franck
didier

Samedi 24 Janvier 2015 20H30
Salle des fêtes de HAUVILLE

Pour 2015 nous préparons notre prochain spectacle « **Piège de people** » une comédie de Franck Didier que nous vous présenterons en avant-première à Hauville

le samedi 24 janvier 2015.

Que ceux qui ne seront pas libres à cette date se rassurent ; nous rejouerons cette pièce à Hauville

le 11 avril 2015.

Nous jouerons dans d'autres villages et nous ne manquerons pas de vous en communiquer les dates.

LA SAINT PATERNE 2014

Comme tous les ans, Hauville a célébré sous un beau soleil la fête de la Saint-Paterne, événement qui, comme de coutume s'est déroulé sur deux jours... Deux jours à ne pas chaumer!

Dès le samedi matin, beaucoup de courageux étaient réunis de bonne heure sur le parking de l'école, sur la place de la mairie et dans la rue de la Haye Aubrée pour la traditionnelle «foire à tout». A 7h30, un petit déjeuner était possible, il faisait beau et la chaleur était au rendez-vous!

Dans l'après-midi, pour le plus grand plaisir des petits -et des plus grands! - il y eut l'ouverture des manèges qui, cette année ont accueilli un petit nouveau, les balançoires volantes. Comme nous l'ont attesté quelques jeunes enfants, les manèges sont toujours «aussi cool!».

Cette année, il y eut une petite animation supplémentaire à la sortie de l'école qui fut loin de déplaire aux jeunes enfants quelques jours avant ce fameux week-end. Un «lapin» a distribué des invitations aux enfants pour pouvoir monter sur les chars le dimanche!

Le samedi soir, les Hauvillais étaient conviés à venir déguster un repas joyeux pour la somme de 20€ dans la salle des fêtes, suivi d'une soirée dansante animée par un DJ. Évidemment, ce ne fut pas sans feu d'artifice, plus grand et plus long que les autres années pour les trente ans de la société 8ème art.

Dès le lendemain matin, les festivités reprirent avec pour commencer une messe à la salle des fêtes accompagnée de sa chorale. En début d'après midi les enfants eurent le privilège de se faire maquiller par des mamans volontaires. Quelle chance pour monter ensuite sur les chars, belles comme des princesses rayonnantes et beaux comme des chevaliers prêts à conquérir le territoire Hauvillais! Cependant, il ne faut pas croire que les chars furent la seule distraction de l'après-midi, bien loin de là! Hauville résonna au rythme des jumbés et bidons musicaux! Ce fut une belle parade dans la rue principale !

Le comité des fêtes aimerait profiter de cet article pour remercier toutes les personnes ayant participé à ce week-end d'animations, les commerçants, la mairie, Mr. Pesteur ainsi que Mr. Derrien.
Emilie Levesque et Marie-Thérèse Michaud



Association des amis de l'orgue

Concert de Noël

Vincent Bernard Orgue – Manuela Lecomte Soprano

Le 14 décembre 2014 à 17h00 à l'église de Hauville

Grands chants de Noël classiques



L'association des parents d'élèves vous annonce :



L'association des parents d'élèves souhaite vous informer sur les différentes actions et manifestations prévues pour cette année scolaire 2014/2015 :

Les fleurs et les bulbes en cours de commande.
 Les Chocolats pour début Novembre.
 Le spectacle de Noël : mercredi 10 Décembre 2014.
 Préparation de la salle des fêtes pour le marché de Noël : vendredi 12 Décembre.
 Le marché de Noël : Samedi 13 Décembre 2014.
 Le gouter de Noël : mercredi 17 Décembre 2014.
 Les Galettes en Janvier.
 Le Rallye vélo : Dimanche 31 Mai 2015.

Nous vous rappelons que toutes ces actions serviront à aider les parents pour le financement de la classe de neige prévu début 2016.



La fin d'année à l'école



Les enfants de l'école Alphonse Daudet de Hauville ont passé une année à travailler sur l'art, les artistes et leurs œuvres. Une bonne occasion pour eux d'aller visiter les musées. A leur tour, ils se sont essayés à l'art au travers de la peinture, de la sculpture, de la photographie et même sur ordinateur. Une belle surprise a été réservée à tous les habitants qui ont pu lors d'un vernissage admirer les œuvres des enfants. Bravo à eux !

Comme chaque année, les enfants ont préparé également avec les maîtres un spectacle pour la fin d'année. Outre les chants chorals de Mme Vandevor, les enfants nous ont également régalés de danses modernes, de comptines, de petites histoires, de gags façon Charlot... Une surprise était réservée aux maîtres : le conseil municipal et les parents d'élèves leur ont remis pour la première fois les Ardoises d'Or qui ont fait la joie des enfants.



Présentation du PLU

Le droit de l'urbanisme en France prévoit de nombreux outils pour réglementer la construction. Le Plan local d'Urbanisme est un de ces outils. La commune de Hauville a approuvé son Plan Local d'Urbanisme le 11 février 2008 pour une durée prévisible de 10 ans minimum. Il régit le territoire communal en zones urbanisables (constructibles) ou non en fonction des réseaux, du maintien du caractère rural, des enjeux paysagers et du respect de l'environnement, en intégrant les préconisations du Parc des Boucles de la Seine Normande. Sont prises en compte également pour la construction, les servitudes d'utilité publique (passage de lignes haute tension, périmètre d'un monument historique, pipe-lines,...) et les zones de risque (marnières, écoulement naturel des eaux, risques industriels, ...).

Le Plan Local d'Urbanisme est un document public. Toutes ses pièces sont consultables en mairie et peut être à l'avenir sur internet. Il est composé également d'un plan de recensement des exploitations agricoles, d'un projet d'aménagement de développement durable.

Il existe trois grands groupes de zones : U pour urbanisable, AU à urbaniser, N Naturel et A agricole.

Les zones U : elles sont détaillées en 6 sous groupes avec des règles propres à chaque sous groupe. UA représente le bourg et son secteur traditionnel bâti. UB est la zone de développement des hameaux. Une zone UZ est réservée à l'évolution des activités artisanales existantes.

Les zones AU : elles sont des zones à urbaniser, naturelles mais à urbaniser Comportant trois secteurs AUE qui peut accueillir des activités sportives et de loisirs et des activités du tertiaire (médecin, architecte...), AUA destinées à être urbaniser à court ou à moyen terme (en fonction de l'arrivée des réseaux et d'un plan d'aménagement d'ensemble), AU est à urbaniser plus tard après renforcement des réseaux et après modification du PLU.

Les zones naturelles et agricoles (N et A) : La zone A est réservée aux activités agricoles. La zone N est une zone de protection des espaces naturels et est divisée en 5 sous-groupes autorisant plus ou moins la construction (avec de fortes limitations).

Le PLU prévoit les emplacements réservés aux travaux d'utilité public.

Dans le cadre du Pays du Roumois (cantons de Routot, de Bourgtheroulde, de Amfreville la Campagne), il est prévu un schéma de cohérence territoriale (SCOT) avec des orientations qui viendront impacter les PLU des communes. La mise à jour de notre PLU devra être réalisée avant 2017. Néanmoins, le SCOT viendra, a priori, réduire les zones constructibles.

Cet article est généraliste et tout projet doit faire l'objet d'une instruction.

Monique Gaillard et Anne de Vaublanc



Les rythmes scolaires

Le décret de Vincent Peillhon puis celui de Benoit Hamon ont mis en place de nouveaux rythmes scolaires qui en principe devraient tenir davantage compte du rythme de l'enfant. L'école a lieu aujourd'hui sur 9 demi-journées pour privilégier l'apprentissage des fondamentaux le matin.

La mise en place d'activités périscolaires est prévue dans les décrets mais les budgets n'ont pas été prévus par la loi. Aussi la Communauté de communes du Roumois Nord a décidé de mettre en place de l'accueil périscolaire sans activité dès septembre puis peu à peu des activités seront proposées.

Dans le même temps, le conseil municipal a décidé la mise en place d'heure d'études pour soulager les parents des devoirs (les lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 16h30 pour les primaires uniquement) et également d'une garderie le mercredi midi de 11h30 à 13h30. Merci aux maîtres qui ont acceptés de participer et aux parents bénévoles.

Le conseil Municipal

Un clic, deux clics, HAUVILLE à votre porte....

Après plusieurs semaine de développement, nous sommes heureux de pouvoir vous montrer la vitrine de notre / votre commune avec l'ouverture de son site Internet : www.hauville27.fr

Bien que très jeune, ce site est déjà assez complet et ne demande qu'à s'agrandir, au fil des jours, avec vos suggestions et avec vos participations.

N'hésitez pas à venir voir toutes nos rubriques : le Conseil municipal avec les dates des réunions publiques ainsi que les comptes-rendus des conseils, le calendrier de nos activités, les informations sur nos rencontres, les responsables de votre association, tout ce qui donne vie à notre commune (artisans, commerçants, vie scolaire, etc.), informations pratiques les liens avec divers services administratifs.

N'hésitez pas à utiliser le formulaire contact mairie pour nous faire remonter vos observations, vos questionnements et pour alimenter les différentes rubriques qui vous sont proposées.

Un site Internet ne vit que si il est régulièrement visité mais aussi nourrit de vos suggestions, de vos rencontres.

François Gervais pour la commission communication

Information du parc Naturel régional des boucles de la Seine Normande.

Chaque année le parc lance une opération de commande groupée d'arbres et d'arbuste, ces commandes sont à destinations de tous les habitants et communes du territoire du Parc. Elles vous permettent de bénéficier de 60 essences d'arbres et arbustes de qualité à des prix intéressants.

Vous pouvez retrouver le guide des plantes et astuces de choix d'arbres à planter sur le site Internet www.pnr-seine-normande.com , ou à la mairie.

Des conseils paysagers individuels peuvent être dispensés: Contact Samuel CISSEY, Maison du parc 02.35.37.23.16 ou mail : samuel.cissey@pnr-seine-normande.com

Commander avant le 14 novembre 2015.

Réception des plants le vendredi 28 novembre et samedi 29 novembre au matin, Maison du Parc Notre Dame de Bliquetuit

Une opération similaire sera également proposée en février 2015.

A la sainte Simone il faut avoir rentrée ses pommes !!

Vendredi 24 octobre à partir 20h30 identification de fruits (Pommes & Poires) suivant la méthode J VERCIER
Venez avec 5 fruits par variété si possible puis pour finir la soirée un petit dessert au pomme !! serait le bien venu
SVP pour éviter d' acheter (assiettes ,verres, et petites cuillères en plastic) venez avec les votres merci par avance. Pour le carburant je prévoir du jus de Pomme. Inscription au Pôle des savoirs ou à la Mairie
PS pour le bon déroulement de la séance 30 personnes au maxi soit 10 groupes de 3 personnes
Si nous dépassons se chiffre bien sur une seconde séance sera envisagée.

Info mairie :

Nos amis Domestiques :

Suite aux nuisances rencontrées par certains habitants du village(divagation, aboiements intempestifs, volailles tuées ou effrayées,...), le maire et le conseil municipal demandent aux propriétaires de chiens, de chats, De tout mettre en œuvre pour faire cesser ces désagréments.

Il est rappelé que chaque animal doit être tatoué et il est recommandé qu'il soit vacciné. Il reste de la responsabilité de son propriétaire.

Par ailleurs, les animaux restent nos amis, ils ont leur place dans notre village, nous demandons à tous une plus grande tolérance pour une vie agréable en communauté.

Nuisance sonore du jardinage et bricolage

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Ils sont donc interdits les dimanches et jours fériés.

Merci de respecter aux mieux ces horaires.

Inscription sur liste électorale.

La demande d'inscription sur les listes électorales se fait à la mairie; ou sur internet *.

Dans les deux cas pièces à fournir:

- Une Pièce d'identité
- Un justificatif de domicile
- Formulaire d'inscription – cerfa12669-01 (en mairie ou sur Internet)

L'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de 18 ans recensé (recensement citoyen); en dehors de cette situation, l'inscription est une démarche volontaire.

L'inscription est à faire avant le 31 décembre de l'année pour participer aux élections des années suivantes.

* mon.service-public.fr demande d'inscription sur les listes électorales.

Recensement citoyen (militaire).

Tout jeune Français(e) ayant atteint l'âge de 16 ans est concerné.

- Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents.
- Si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

La démarche s'effectue à la mairie du domicile; fournir:

- Une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport, par exemple).
- Le livret de famille à jour.

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

► À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Le recensement permet à l'administration

- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté,
- l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans,

► En cas d'absence de recensement dans les délais, l'irrégularité est sanctionnée entre autre par le fait de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (bac ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.